

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 novembre 2022**

Objet : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>08-11-2022</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, Le quatorze novembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>08-11-2022</p>	<p>Présents :</p> <p>M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Madame Isabelle BOURGEONNIER, Mme Annie SAINCILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Véronique HUYNH, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémy JOURDAN, Mme Françoise GAULIER, Mme Lorraine WEISS, M. Bruno GUILLON, Mme Odile GENOVA, M. GASQ Christian, Mme Catherine LE DANTEC</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 24</p> <p>VOTANTS : 26</p>	<p>Excusés représentés :</p> <p>Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à M. John COLLEEMALLAY M. Hervé WIOLAND donne pouvoir à M. Dejan STANKOVIC M. Thierry HULLOT donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>22-11-2022</p>	<p>Absents :</p> <p>Mme Frédérique SARRAU M. Frank MARQUET</p>

Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des
conseillers municipaux présents au moment du vote.

Assemblée de réception en préfecture
078-217801174-20221124-2022-11-14-01-DE
Date de télétransmission : 24/11/2022
Date de réception préfecture : 24/11/2022

2022-11-14/01 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, à la majorité des votants,
Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY, votant contre
Mme Françoise GAULIER, s'abstenant**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2022,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 24/11/22
Rendu exécutoire le : 24/11/22

Le Secrétaire de séance

Elisabeth BERNIER-MORELLI



Buc, le 22 novembre 2022

Le Maire,
Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

Grillet

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20221124-2022-11-14-01-DE
Date de télétransmission : 24/11/2022
Date de réception préfecture : 24/11/2022

Acte à classer

2022-11-14-01

1 En préparation **2** Pour signature **3** Prêt à transmettre **4** En attente retour Préfecture **5** > AR reçu < **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-11-24T17-59-18.00 (MI241352744)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20221124-2022-11-14-01-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Approbation procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2022

Date de décision : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

Acte : 2022-11-14-01 Approbation du procès-verbal du 26
septembre 2022.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparer

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/11/22 à 16:47

Date 24/11/22 à 16:47

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 18:15

Par **BORDIER Frederic**

Par **BORDIER Frederic**

Par **GRASSET Stéphane**

Par **GRASSET Stéphane**



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 18:16
À: dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-01

' : . Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-01, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20221124-2022-11-14-01-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2022-11-14-01

Objet : Approbation procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2022

Date de décision : 24/11/2022

Date de transmission : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.2. Fonctionnement des assembles

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>